

PROVES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024-2025
Le VENDREDI 10 OCTOBRE 2024 A 19H00

MAISON DES ASSOCIATIONS 288, Chemin de Saint Claude, 06600 ANTIBES

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président Mr Bernard ROUX à 19h00

Le vote a été effectué par voie électronique via la société VPDive. La période de vote débutait le lundi 29 septembre et s'achevait le vendredi 10 octobre à midi.

Décompte des voix : 67 voix sur 119 soit 53,3 pour cent, le quorum est atteint. Le résultat des différents votes est en annexe en fin de ce document.

1. Allocution des invités institutionnels

- Mr Robert DUCROUX, Inspecteur Jeunesse et sports - SDJES des Alpes-Maritimes
16 accidents de plongée déclarés dont 3 hors structure
8 contrôles en mer et 1 à terre
Rappel sur la nécessité de recyclage des diplômes professionnels, sur les affichages obligatoires tant 'à quai' que sur les embarcations de plongée, et sur la complétude des matériels de secours.
- Mr Jean-Claude JONAC, Président du Comité Régional SUD FFESSM - Excusé
- Mr Jean Lou FERRETTI, Secrétaire Général FFESSM – Excusé

2. Rapport moral du Président 2024 2025

Le rapport est présenté par le Président : M. Bernard ROUX

Chers licenciés
Chers présidents de clubs
Chers responsables de SCA

Il est d'usage 'statutaire' de présenter le rapport moral du Président, celui-ci portera sur l'année sportive 2024-2025.

Pour mémoire, une nouvelle équipe a été élue en octobre 2024, une équipe composée de 6 femmes et de 6 hommes, soit un équilibre dans la mixité. Cet équilibre est maintenant recherché par les nouveaux statuts de la FFESSM, nous avons devancé cette obligation et je m'en réjouis. Au travers de ce rapport moral, ce n'est pas l'activité du Président que je vais décrire mais bien celle d'une équipe. Une équipe de bénévoles dont je salue l'activité tout au long de cette année, et la bonne ambiance dans laquelle nous faisons avancer les sujets.

Lors de l'AG de l'année dernière, j'avais proposé, comme les statuts du codep le permettent, la création d'un conseil des sages. Derrière cette création, il y a plusieurs idées,

- Souligner l'engagement fédéral de certaines personnes qui comptent pour la FFESSM dans le 06
- Permettre une voie de recours si le codep traverse une crise de gouvernance
- Obtenir un avis sur des sujets compliqués et des stratégies de développement



Le conseil des sages est mis en place ; Mme Patricia BRETON, Mr Gregory POIRIER, et Mr Jlou FERRETTI sont les membres de ce conseil.

Tout d'abord un rapide bilan quantitatif de cet exercice. Les ressources du codep viennent, notre trésorier vous en parle dans son rapport financier, essentiellement, de 2 sources

- D'une part les licences : Les licences : 2812 licences en 2024-2025 (pour mémoire 2883 licences en 2023-2024 donc une stabilité avec une légère baisse de 2,4%)
4 licences aidant dans notre département
65,7% masculins
34,7% féminins,

90,0% Adultes
7.6 % Jeunes
2.3 % Enfants

La répartition Clubs -SCA au niveau de la délivrance de licences.

62,51 % Associations
37,48 % SCA

Cette année nous constatons une légère baisse du nombre de licences générées par les SCA, essentiellement 2 SCAs font le chiffre, une baisse chez les jeunes et les enfants. C'est de ce côté que nous allons porter nos efforts.

- Et d'autre part les subventions que nous allons chercher.... Subventions qui nous engagent
Elles sont nationales (ANS, FDVA) mais aussi Territoriales. La trésorière vous indiquera les montants.
Ces subventions ne sont pas des cadeaux, le CODEP monte des dossiers qui entrent dans les politiques sportives nationales ou territoriales, et s'engage à réaliser les actions liées aux subventions obtenues.
Je voulais souligner principalement la convention avec le Conseil Départemental 06 que nous avons finalisé début 2025, Nous sommes engagés à
 - Réaliser un challenge de photo sous-marine, avec gratuité d'accès pour les compétiteurs et don de l'usage des photos au conseil départemental. Ce challenge a été organisé le WE des 24 et 25 Mai 2025 par Mme Valérie Ferretti que je remercie vivement puisqu'il a été un succès.
 - Gérer les mouillages écologiques mis à disposition par le CD06. Le codep doit assurer le comptage de l'usage de ses mouillages et indiquer les améliorations à apporter quant à leur nombre et à leur emplacement. L'idée est bien de favoriser leur usage afin d'éviter de 'jeter' une ancre et dégrader les fonds. Je solliciterai donc les clubs et les SCA pour obtenir des chiffres quant à l'usage de ces mouillages et les propositions concernant les futures adaptations.
 - Faire découvrir le monde subaquatique aux personnes en situation de handicap. Cette action s'inscrit pleinement dans la dynamique de développement du Handisub du codep 06 menée depuis, a minima deux olympiades. La mission HandiSub, pilotée par M.Denis Dane, a la charge de cette action. J'en profite pour le remercier de son engagement.
 - Signaler les engins de pêche perdus ou abandonnés. Cette action est effectuée en collaboration avec NaturDive qui se charge de remonter les filets une fois que ceux-ci ont été signalés. Le lien pour effectuer ce signalement est disponible sur le Site du CODEP et sur le site de NaturDive.

Je voulais revenir rapidement sur une très belle manifestation organisée par le CODEP06 , il s'agit de l'AG de la FFESSM à Antibes en décembre 2024. L'AG 2024 s'est très bien déroulée. Nous avons reçu les félicitations du président de la FFESSM, mais aussi de nombreux messages forts sympathiques de participants qui nous ont indiqué avoir passé un très bon moment. Je voulais, par cette petite remise en mémoire, remercier les 40 bénévoles qui ont accompagnés le CODEP et qui ont par leur dynamisme permis cette réussite. Certains pensaient que le 06 était le royaume de l'individualisme et du consumérisme, nous avons démontré que nous savions nous rassembler, nous savions offrir et nous savions accueillir

La fédération FFESSM est en mouvement, elle se modernise tant dans ces processus de gestion, que dans sa communication, sans oublier les brevets et les qualifications Il ne se passe pas un trimestre sans qu'une



amélioration soit mise en place. Ces améliorations ont des impacts directs sur nos activités, et certaines sont plus ciblées sur les OD. J'en retiendrais 3 :

- Nous avons obligation de revoir les Statuts et RI du CODEP pour que ceux-ci soient en conformité avec les textes nationaux. Nous avons commencé le travail de re écriture, de nouveaux statuts / RI seront présentés aux Votes lors d'une AG Exceptionnelles en 2026
- La FFESSM met à disposition des e-learning, pour les qualifications N1, Nitrox, ...je vous encourage à aller les visionner et en faire la promotion à vos adhérents*
- Et enfin, une nouveauté le Carnet de plongée Numérique.... M. Jlou Ferretti vous fera une présentation de cette application lors de cette AG.

Le CODEP s'est mobilisé lors de cette année sportive sur plusieurs axes :

- Lancement de la PSP dans le Département, Mme Sylvie Boyavalle vous en parlera tout à l'heure.
- Constitution d'une nouvelle Equipe pédagogique pour le Secourisme, avec dans un premier temps des moniteurs qualifiés pour former au GQS et PSC.
- Mise en place de deux journées multi activités, le 28 septembre à la piscine de Saint Laurent du Var et le 12 octobre à la piscine de Mougins. Ces journées appelées, AQUAZUR, ont plusieurs objectifs
 1. Faire connaître nos activités (apnée, PSP, NAP, Baptême, Hockey, Bio et Environnement, Secourisme,)
 2. Faire la promotion de nos structures Clubs et SCAs
 3. Attirer de nouveaux adhérents et si possible de la nouvelle génération
- Reconduction de l'opération 'Recup ta combi' en fin d'année 2024 qui a permis de récupérer, à des fins de recyclage ou de redistribution les vêtements en néoprène inutilisés ou en fin de vie ; En 2025 l'opération sera étendue à tous les équipements de plongée (détendeur, palme, maque, gilet...) le lieu de dépôt est toujours le local fédéral à Golfe Juan.

J'en profite pour vous dire que nous souhaitons tisser des partenariats avec les universités et les écoles post-bac du 06, afin d'attirer les jeunes vers nos activités et nos structures, ceci se fera en facilitant financièrement l'accès à la licence fédérale et à l'obtention du premier niveau de plongée. Les contacts sont en cours, j'espère que nous pourrions élaborer une première convention dans le courant de l'année sportive 2025-2026.

Je reviens sur une belle action initiée par le Comité Départemental Olympique et sportif, il s'agit de la caravane du sport. Cette action du CDOS permet, en se déplaçant de ville en ville, aux enfant 8ans 14 ans de s'initier à diverses disciplines sportives Athlétisme, hockey sur gazon, foot, lorsque la CDS passe au bord de mer, le CODEP propose des baptêmes de plongée. Cette année nous sommes intervenus à Roquebrune Cap Martin, j'en profite pour remercier M. Teddy Lischa qui a géré l'organisation de cette journée, et le Club Télémaque, en la personne de Rolland Larbre, qui a servi de structure de support pour la journée. La CDS est consommatrice de bénévoles et de moniteurs, n'hésitez pas à nous faire part de vos disponibilités si vous souhaitez nous aider en 2026.

Je voulais aussi vous remettre en mémoire les bourses encadrants, il s'agit de virement que le CODEP fait aux plongeurs du 06 passant un diplôme d'encadrant (GP, E1, E2 E3 E4) qq soit la commission et sous réserve que le président de la structure en fasse la demande. Cette bourse est doublée pour les jeunes (moins de 25 ans au moment de l'obtention) et pour les féminines. Présidentes et Présidents, n'hésitez pas à nous faire part de vos demandes.

Je terminerai en vous signalant que nous avons fait qq travaux au local fédéral, afin de rafraîchir les peintures mais surtout pour avoir deux espaces de formation au RDC et un espace de stockage 'sécurisé et conforme à la réglementation' au sous-sol.

Les comptes vont vous être présentés par la Trésorière, les deux années précédentes nous avons mis en réserve plus de 16 000€, portant notre actif disponible à plus de 132 000€. Comme vous l'avez compris en 2024-2025 , nous avons accueilli l'AG nationale à Antibes, nous avons investi sur plusieurs axes afin de développer les activités de la FFESSM et nous avons rafraîchi le local fédéral. Le bilan financier de l'année 2024 2025 est à l'équilibre.

Le Rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.



3. Rapport financier du Trésorier – 2022-2023

Le rapport est présenté par la Trésorière, Mme Stéphanie LEMESLE

Assemblée Générale Comité Départemental 06 10 octobre 2025



Rapport du Trésorier

- Approbation des comptes 2024 - 2025
 - ❖ Quitus des comptes 2024 - 2025
- Budget prévisionnel 2025 – 2026
 - ❖ Approbation du budget 2025 - 2026

MODALITÉ DE CONTRÔLE DES COMPTES



Un point mensuel sur l'état des comptes entre le Trésorier et le Président
Un rapprochement bancaire mensuel
A minima, 2 présentations des comptes par an au comité directeur

L'ensemble des mouvements comptables est confié au cabinet comptable en
Septembre 2025 pour la clôture des comptes.

SARL A & S Expertise
Le Canéopole - Bâtiment C
11/13, chemin de l'Industrie
06110 Le Cannet
Tél.: 04.92.18.61.21 Fax.: 04.93.69.93.95
Courriel: corinne@asexpertise.com

RAPPORT DES LICENCES/BREVETS SAISON 2024/2025



Rapport LICENCES 2024-2025	Adultes	Jeunes	Enfants	Aidants	Homme	Femme
2 812	2 527	215	66	4	1850	962
Rapport LICENCES 2023-2024						
2883	2584	225	71	3	1896	987

Rapport BREVETS 2024-2025	Apnée	ATP Plongée E - 12M Pass découverte	Bio	Handisub	Photos	Technique
1 590	19	51	8	5	2	1506

BILAN TRÉSORERIE ET COMPTABILITÉ



Trésorerie : Recettes / Dépenses) Comptabilité Compte De Résultat (CDR)

	Recettes	Dépenses	CDR
2016	29 000 €	19 000 €	+ 3 855 €
2017	27 000 €	19 900 €	+ 5 619 €
2018	37 000 €	24 700 €	+10 419 €
2019	41 795 €	38 755 €	+18 438 €
2020	21 600 €	15 800 € <i>sur 8 mois</i>	- 6 780 €
2020/21	19 340 €	13 054 €	+ 688 €
2021/22	29 552 €	17 965 €	+ 701 €
2022/23	38 597 €	32 938 €	+ 5 659 €
2023/24	39 477 €	28 892 €	+ 10 585 €
2024/2025	47 887 €	47 067 €	+ 820 €

BILAN TRÉSORERIE ET COMPTABILITÉ



ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances Clients et comptes rattachés (3)	3 148,00			3 148,00	
4181000000 CLIENTS FACTURE A ETABLIR	3 148,00			3 148,00	
Disponibilités	127 199,96	126 335,46	107 677,47	864,50	0,68
5121030000 BNP	11 996,82	26 221,29	37 615,23	-14 224,47	-54,25
5122000000 BNP COMPTE EPARGNE	115 203,14	100 114,17	70 062,24	15 088,97	15,07
TOTAL	130 347,96	126 335,46	107 677,47	4 012,50	3,18

BILAN TRÉSORERIE ET COMPTABILITÉ

ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances Clients et comptes rattachés (3)	3 148,00			3 148,00	
4181000000 CLIENTS FACTURE A ETABLIR	3 148,00			3 148,00	
Disponibilités	127 199,96	126 335,46	107 677,47	864,50	0,68
5121030000 BNP	11 996,82	26 221,29	37 615,23	-14 224,47	-54,25
5122000000 BNP COMPTE EPARGNE	115 203,14	100 114,17	70 062,24	15 088,97	15,07
TOTAL	130 347,96	126 335,46	107 677,47	4 012,50	3,18

Charges d'exploitation (2)

Autres achats et charges externes	39 331,96	19 632,70	22 313,08	19 699,26	100,34
6061100000 ELECTRICITE	568,27	513,18	382,36	55,09	10,74
6061300000 CARBURANTS	1 295,06	1 765,52	383,83	-470,46	-26,65
6063000000 FOURNITURES	1 625,03	10,90	131,33	1 614,13	
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 130,20	82,30	73,88	1 047,90	
6130000000 LOCATIONS	180,00	588,96	42,00	-408,96	-69,44
6140000000 CHARGES LOCAL	3 858,63	2 263,10	2 365,71	1 595,53	70,50
6151000000 ENTRETIEN MATERIEL			48,00		
6152000000 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS	8 785,86	1 182,50	992,33	7 603,36	642,99
6160000000 ASSURANCE	903,90	386,40	440,48	517,50	133,93
6226000000 HONORAIRES	736,80	715,20	730,80	21,60	3,02
6231000000 PUBLICITE	14,16			14,16	
6234000000 CADEAUX	2 524,80	648,25		1 876,55	289,48
6251000000 FRAIS DEPLAC AUTRES MEMBRES		3 503,49	3 389,00	-3 503,49	-100,00
6251100000 FRAIS CODEP	11 237,04	4 619,04	5 081,54	6 618,00	143,28
6251120000 FRAIS APNEE	2 000,00		6 171,00	2 000,00	
6251140000 FRAIS ACTIVITE HANDI	321,10	461,70	45,00	-140,60	-30,45
6255111000 FRAIS COMMISSION TECHNIQUE	506,96	549,00	120,00	-42,04	-7,66
6255112000 FRAIS COMMISSION BIO	1 580,00	765,00		815,00	106,54
6255113000 FRAIS COMMISSION PHOTO/VIDEO		879,80	1 250,00	-879,80	-100,00
6255114000 FRAIS COMMISSION SECOURISME	800,00			800,00	
6255115000 FRAIS COMMISSION PSP	300,06			300,06	
6260000000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	76,02	104,43	109,31	-28,41	-27,20
6261000000 TELEPHONE	240,00	260,00	319,64	-20,00	-7,69
6270000000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	256,30	133,93	136,87	122,37	91,37
6281000000 COTISATIONS ABONNEMENT	391,77	200,00	100,00	191,77	95,89
Impôts, taxes et versements assimilés	1 222,00	1 220,00	407,00	2,00	0,16
6351200000 TAXES FONCIERES	1 222,00	1 220,00	407,00	2,00	0,16
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortis.	6 512,65	8 039,43	9 287,72	-1 526,78	-18,99
6811200000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	6 512,65	8 039,43	9 287,72	-1 526,78	-18,99

	Du 01/09/24 Au 31/08/25	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Variation N / N-1 (*)	
				en valeur	en %
Autres charges 6580000000 CHAR DIV-GESTION COURANTE			140,30 140,30		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	47 066,61	28 892,13	32 148,10	18 174,48	62,90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	731,20	6 533,03	6 383,79	-5 801,83	-88,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Produits financiers					
Autres intérêts et produits assimilés (3) 7680000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	88,97 88,97	51,93 51,93	64,85 64,85	37,04 37,04	71,33 71,33
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	88,97	51,93	64,85	37,04	71,33
Charges financières					
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES					
RÉSULTAT FINANCIER	88,97	51,93	64,85	37,04	71,33
RÉSULTAT COURANT avant impôts	820,17	6 584,96	6 448,64	-5 764,79	-87,54
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion 7720000000 SUBV N-1		4 000,00 4 000,00		-4 000,00 -4 000,00	-100,00 -100,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 000,00		-4 000,00	-100,00
Charges exceptionnelles					
Dotations amortissements, dépréciations, prov. 6871000000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB			790,23 790,23		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			790,23		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		4 000,00	-790,23	-4 000,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	47 886,78	39 477,09	38 596,74	8 409,69	21,30
TOTAL DES CHARGES	47 066,61	28 892,13	32 938,33	18 174,48	62,90
Bénéfice ou Perte	820,17	10 584,96	5 658,41	-9 764,79	-92,25

BILAN TRÉSORERIE ET COMPTABILITÉ

DÉPENSES EXCEPTIONNELLES



Organisation de l'AG nationale en décembre 2024

- Frais groupe de musiciens – 1 000 €
- Goodies pour participants - 1 816 €
- Repas de remerciement des bénévoles – 1 100 €

Participation/Organisation divers événements

- Polo/T-shirts pour bénévoles – 800 €

Organisation des journées AquAzur découvertes: 28 septembre et 12 octobre 2025

- Goodies pour les participants + impression flyers – 850 €

Bourses données aux nouveaux encadrants – 1 400 €

Bourse donnée aux compétiteurs: 100 €

Travaux rénovation local fédéral et remise aux normes de sécurité – 7 800 € (55% facturé à la région)

- Peinture
- Cloison contre le feu
- Remplacement des extincteurs
- Transformation du bureau en petite salle de réunion



BILAN TRÉSORERIE ET COMPTABILITÉ INVESTISSEMENTS EXCEPTIONNELS



Secourisme:

- Matériel de secourisme pour formations – 2 271 €

Barnum:

- Nouveau barnum pour salons et manifestations – 1 611 €

Matériel PSP:

- Fournitures pour construction cerceaux, tunnels – 300 €

BILAN TRÉSORERIE ET COMPTABILITÉ SUBVENTIONS/RÉTROCESSIONS REÇUES – EXERCICE 2024-2025



Convention avec le Conseil Départemental - Subvention de 10 000€

Plusieurs engagements :

- Organiser un challenge Photo – 3 000€
- Découverte du milieu marin pour les personnes en situation de handicap – 3 000€
- Signalement des engins de pêche abandonné (Organisation avec NaturDive) – 2 000€
- Suivi de l'usage des mouillages écologiques – 2 000€

Convention 2024: 10 000€ - reçu

Convention 2025: 6 000€ - reçu

Conseil départemental – Frais de fonctionnement 2025 – 1 000€ - reçu

ANS 2025 – 2 500€ - reçu

Comité Départemental Olympique et Sportif - Caravane du sport – 50€ - reçu

Région Sud – 3 000€ - reçu

Remboursement licences années covid: 1€ par licence

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 - 2026

Saison 2025 - 2026		
A - CHARGES - DEPENSES - PASSIF		
Chapitre 60 : Achat		1 194,93 €
	Cotisation CDOS	100,00 €
	Fournitures de bureau	894,93 €
	location Microsoft	200,00 €
Chapitre 61 : Charges Externes		6 670,00 €
	EDF du CF06	600,00 €
	Charges du CF06 - syndic	3 500,00 €
	Travaux previsionnels CF06 engagés par copropriété	200,00 €
	Téléphone du CF06	240,00 €
	Sté de nettoyage du CF06	1 000,00 €
	Assurance Lafont - multiasso	980,00 €
	Maintenance site web	150,00 €
Chapitre 62 : Autres Services Extérieurs		8 500,00 €
	Déplacements effectués par bénévoles des commissions	250,00 €
	Déplacements CODIR	3 500,00 €
	Réunions du comité directeur	500,00 €
	Assemblée générale du Comité Départemental	300,00 €
	Manifestation Sportive / Reception	1 800,00 €
	Affranchissement	150,00 €
	reversement au siège de la subvention pour CDF Apnée	2 000,00 €
Chapitre 63 : Impôts et Taxes		1 350,00 €
	Taxes foncières	1 300,00 €
	Impôt publicité sur domaine public	50,00 €
Chapitre 64 : Charges de Personnel		0,00 €
	Salaires	0,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 - 2026

Chapitre 65 : Autres Charges de gestion		750,00 €
	Honoraires du cabinet Comptable	750,00 €
FRAIS DES COMMISSIONS :		11 700,00 €
	CODIR : Bourses Encadrant	2 000,00 €
	CODIR : Bourses Compétiteur	1 000,00 €
	Technique Formation tech / tiv / anteor / Secourisme / Materiel	2 300,00 €
	PSP	1 500,00 €
	Biologie	1 800,00 €
	Photo - Vidéo	600,00 €
	Handisub - Formation encadrement	1 500,00 €
	Handisub - Matériels adaptés	1 000,00 €
Chapitre 66 : Charges financières (Intérêts d'emprunt, agios)		310,00 €
	Services bancaires	310,00 €
Chapitre 67 : Charges Exceptionnelles (amendes, dons)		4 210,00 €
	AquAzur découvertes	1 000,00 €
	AquAzur frais bénévoles	250,00 €
	AG CODEP location salle	160,00 €
	AG CODEP VP Dive vote électronique	500,00 €
	Goodies pour AquAzur découvertes	1 500,00 €
	Textile pour CD06	800,00 €
Chapitre 68 : Charges Promotionnelles		600,00 €
	Convention avec universités et écoles supérieures	600,00 €
Total dépenses	A	35 284,93 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 - 2026

B - PRODUITS - RECETTES ACTIF		
Chapitre 70 : Ventes de produits		11 775,93 €
	Licences (2584*3,51 + 225*3,22 + 71*1,39 + 5*1,58)	9 900,93 €
	Affiliation	1 250,00 €
	Brevet Carte (1250*0,5)	625,00 €
Chapitre 71: Reversement du comite regional PACA (55% des dépenses)		3 729,00 €
	Charges du CF06	1 925,00 €
	Sté de nettoyage du CF06	550,00 €
	Taxes foncières	715,00 €
	Assurance du local	539,00 €
Chapitre 72: Produit des commissions		4 200,00 €
	Technique - formation initiateur N4 MF1	500,00 €
	Technique - Anteor et secourisme	1 100,00 €
	Technique - TIV stage	800,00 €
	Biologie	1 000,00 €
	Handisub	800,00 €
	Photo vidéo	0,00 €
Chapitre 73: Cotisations et dons		0,00 €
	Dons	0,00 €
Chapitre 74 : Subventions		15 500,00 €
	CD06 fonctionnement du CODEP 06	1 000,00 €
	ANS action 1	1 500,00 €
	ANS action 2	1 000,00 €
	CD06 covention tri partite	10 000,00 €
	CD06 championnat de France Apnée	2 000,00 €
Chapitre 76 : Produits Financiers		80,00 €
	7680 compte sur livret	80,00 €
Chapitre 77: Produits exceptionnels		0,00 €
	7788 Mecenat	0,00 €
	Prise dans les réserves	0,00 €
Total produits		35 284,93 €
Transfert épargne		0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)		0,00 €

Le rapport moral du trésorier 2024-2025 est approuvé à l'unanimité

Quitus est donné à l'unanimité au trésorier

Le budget prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité

4. Autorisation pour le Président et le Trésorier à déposer les demandes de subvention.
Approuvée à l'unanimité

5. Rapports et bilans des Présidents de commissions et référents activités

Commission Plongée Sportive Piscine par Mme Sylvie BOYAVALLE

Commission Technique par M. Sebastien GOURDET

Commission Biologie et Environnement par Severine HORVAT

Missions HandiSub et Sport Santé par Denis DANE

La commission Nage avec Palmes, la commsion Médicale et la Mission Jeunes sont excusées.



Le Président du CODEP06 indique être en recherche de bénévoles pour présider les commissions Photo-vidéo et Apnée

6. [Intervention du CTS M. Yann RUELLO](#)
Information sur le dispositif Pass Sport
Information sur les subventions ANS
 7. [Présentation du Carnet de Plongée FFESM par Bernard ROUX](#)
- **Clôture de l'assemblée ordinaire à 21H00**

Le président

Bernard ROUX



Annexe : resultat des votes

AG Codep 06

Participation des electeurs		Comptes des voix	
52.83%		56.3%	
👤 28/53		👤 67/119	

Rapport moral du président	Rapport financier du Trésorier 2024-2025	Quitus trésorier
Pour : 100% 100% - 67 voix	Pour : 100% 100% - 67 voix	Pour : 100% 100% - 67 voix
Contre : 0% 0% - 0 voix	Contre : 0% 0% - 0 voix	Contre : 0% 0% - 0 voix
Je m'abstiens : 0% - 0 voix	Je m'abstiens : 0% - 0 voix	Je m'abstiens : 0% - 0 voix

Budget prévisionnel 2025-2026	Autorisation pour le président et le trésorier à déposer des dossiers de demandes de subventions
Pour : 100% 100% - 67 voix	Pour : 100% 100% - 67 voix
Contre : 0% 0% - 0 voix	Contre : 0% 0% - 0 voix
Je m'abstiens : 0% - 0 voix	Je m'abstiens : 0% - 0 voix